

► ***Conseil d'administration de l'AEFE : un coup pour rien !***

LES REMONTÉES après le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger tenu jeudi dernier sonnent comme un poisson d'avril.

Alors qu'on nous avait laissé entendre que le CA recevrait des informations sur la manière dont les annonces solennelles faites par le président de la République allaient se concrétiser, alors que nous nous imaginions qu'un calendrier serait annoncé sur une concertation avec toutes les parties concernées, notamment avec les représentants du personnel, il n'y a rien eu.

Certes, l'administration réaffirme, après Emmanuel Macron, que l'Agence serait confortée dans son rôle d'opérateur central autour duquel est bâti le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, mais pas un mot sur les moyens d'exercice des nouvelles missions.

Sur le plan des crédits publics, aucune perspective n'est ouverte à partir de 2020, terme des engagements de l'Élysée. Si l'avenir des établissements en gestion directe semble à court terme moins menacé qu'on avait pu le craindre, celui des emplois inscrits au budget de l'AEFE - pour le maintien des postes de fonctionnaire en détachement auprès de l'Agence sur la base d'un texte global (les actuels expatriés et résidents) - l'est beaucoup plus et les rumeurs sur des détachements directs auprès des établissements, sur des contrats régis par le droit local (comme aux États-Unis ou dans les établissements de la MLF ou partenaires) n'ont pas été dissipées.

Plus que jamais, le Sgen-CFDT demande que les représentants des personnels soient associés dans les meilleurs délais aux réflexions menées sur l'avenir de nos établissements, car les belles paroles du président de la République ne sauraient suffire, ni aux parents d'élèves, ni aux personnels.